

## REPUBLIQUE FRANCAISE

## =====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP**

**Le dix décembre deux mille vingt et un à 18h30,**  
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale,  
sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 33
DATE DE LA CONVOCATION	03/12/2021
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	17/12/2021

**OBJET :****Modification du tableau des effectifs****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , M. Jérôme MAZET ,  
Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc  
AUGUSTE , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre  
MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERE , M.  
Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M.  
Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa  
FOULQUE , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina CAL , M. Alain  
BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , M. Christophe  
PIERREL , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Michel BILLAUD  
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

Mme Rolande LESBROS procuration à Mme Catherine ASSO, Mme Solène FOREST  
procuration à M. Alain BLANC, M. Gil SILVESTRI procuration à Mme Paskale ROUGON, Mme  
Chiara GENTY procuration à Mme Maryvonne GRENIER, M. Alexandre MOUGIN procuration  
à Mme Mélissa FOULQUE, M. Bruno PATRON procuration à M. Daniel GALLAND, Mme  
Pauline FRABOULET procuration à M. Nicolas GEIGER, M. Eric GARCIN procuration à M.  
Christophe PIERREL, Mme Pimprenelle BUTZBACH procuration à Mme Charlotte KUENTZ

**Absent(s) :**

Mme Isabelle DAVID

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités  
Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Jérôme MAZET,  
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions  
qu'il(elle) a acceptées.



Le rapporteur expose :

Le tableau des emplois et des effectifs est une obligation réglementaire. Il permet de disposer d'un état général du personnel notamment concernant le nombre d'emplois permanents par filière, par cadre d'emploi et par grade.

Ce dernier doit être mis à jour régulièrement au gré des situations l'impactant telles que les créations et suppressions d'emplois, avancements de grade, promotions internes.

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des Fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34 prévoyant la création d'emplois par l'organe délibérant,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Considérant les besoins des services,

**Décision :**

Il est proposé, sur avis du Comité technique du 25 novembre 2021, de la Commission de l'Administration Générale et des Ressources Humaines et de la Commission des Finances et du budget réunies le 1er décembre 2021, d'autoriser Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs comme suit :

**Article 1 :** modification des postes suite aux promotions internes et selon les besoins des services.

CRÉATION	SUPPRESSION
1 Poste de Directeur d'enseignement artistique 2e catégorie TC	1 Poste de Professeur d'enseignement artistique Hors Classe TC
1 Poste de Rédacteur Principal 2eme classe TC	1 Poste d'Adjoint Administratif Principal 1ère Classe TC
1 Poste de Technicien Principal 2eme classe TC	1 Poste d'Agent de Maîtrise Principal TC
4 Postes d'Agents de Maîtrise TC	4 Postes d'Agents spécialisés des écoles maternelles principaux 1ère classe TC
1 Poste d'Agent de Maîtrise TNC	1 Poste d'agent spécialisé des écoles maternelles principal 1ère classe TNC
4 Postes d'Agents de Maîtrise TC	4 Postes d'Adjoints Techniques Principaux 2ème classe TC

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.*

1 Poste d'Agent de Maîtrise TC	1 Poste d'Adjoint Technique Principal 1ère classe TC
2 Postes d'Agents de Maîtrise TNC	2 Postes d'Adjoints Techniques Principaux 1ère classe TNC
1 Poste d'Animateur Territorial TC	1 Poste d'Adjoint d'Animation Principal 2ème classe TC
1 Poste d'Adjoint Technique TC	1 poste Agent de Maîtrise TC
1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1ere classe TC	1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal 2eme classe TNC 50 %
	1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1ere classe TNC 50 %

**Article 2** : Création d'un poste pour un contrat aidé de droit privé TNC 21h.

**Article 3** : Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 36

- ABSTENTION(S) : 6

Mme Charlotte KUENTZ, M. Christophe PIERREL, Mme Pauline FRABOULET, M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Nicolas GEIGER

La Maire-Adjointe



Catherine ASSO

Transmis en Préfecture le : 21 DEC. 2021

Affiché ou publié le :

21 DEC. 2021